

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 27 février 2026, s'est réuni le Jeudi 5 mars 2026 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 17

Nombre d'administrateurs représentés : 2

Administrateurs présents :

Sandrine	BERTHET
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN
Mustapha	HADDOU
Patrick	LATOURE
Franck	LOMBARD
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Elisabeth	REY
Maguy	RUFFIER
André	THOUVENOT
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO

Administrateurs représentés :

Jean-Pierre ANDRE	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE
Davy COUREAU	Ayant donné pouvoir à André THOUVENOT

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Commande publique – Marché « Fourniture de produits et matériels d'entretien et produits d'hygiène corporelle pour le CIAS Arlysère » - Délégation au Président - Abrogation de la délibération n°07 du 7 avril 2022

Rapporteur : M. le Président

La présente consultation porte sur la fourniture de produits et matériels d'entretien et produits d'hygiène corporelle pour le CIAS Arlysère.

La présente consultation est passée selon la procédure en appel d'offres ouvert conformément aux articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique.

Le marché sera signé sous la forme d'un accord-cadre à émission de bons de commande avec maximum en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la Commande Publique. L'exécution se fera au fur et à mesure de l'émission de bons de commande sans négociation, ni remise en concurrence.

Les prestations sont décomposées en 3 lots :

- Lot n°1 : Produits d'entretien
- Lot n°2 : Matériel d'entretien
- Lot n°3 : Produits d'hygiène corporelle

Le marché est prévu pour une période initiale de 1 an, reconductible 3 fois 1 année. Le montant maximum annuel est de 240 000 € HT pour l'ensemble des lots.

La procédure de mise en concurrence sera transmise prochainement pour publication sur le profil acheteur de la collectivité (www.marches-publics.info), dans le Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics, au JOUE et sur le site d'Arlysère.

La Commission d'Appel d'Offres se réunira pour attribuer le marché aux entreprises les mieux disantes.

Afin de permettre la notification de ce marché dans les meilleurs délais, il est proposé de donner délégation au Président, ou à défaut son représentant, pour procéder à la signature de ce marché avec les entreprises les mieux disantes.

Il sera rendu compte de la décision prise dans ce cadre lors d'une prochaine réunion du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **abroge la délibération n°07 du 07 avril 2022 ;**
- **donne délégation à M. le Président, ou à défaut son représentant, pour signer le marché public « Fourniture de produits et matériels d'entretien et produits d'hygiène corporelle pour le CIAS Arlysère » avec les entreprises les mieux disantes retenues par la CAO ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.**

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

